



Toulouse, le 3 juil. 2008

Madame

M

T, Toulouse
31000 TOULOUSE

VOS-REF : SA/08/09/208
NOS-REF : 017/CEPILP&MM/NB/02016316
OBJET : Projet de cession de parcelles - Camous.
Affaire suivie par : Lydia Prévôt et Myriam Mazerai
Tel : 05 61 39 65 05 / 05 61 39 65 06

Madame,

Par courrier du 10 juin 2008, vous nous faites part de votre projet de cession de parcelles d'une surface de 1 500 m² à Camous (cadastrées section A 384p, A 137 et B 130p).

La Commission européenne a inscrit l'axe ferroviaire de fret n°16, incluant une nouvelle traversée transpyrénéenne, parmi les 30 axes et projets prioritaires du réseau transeuropéen de transport (RTE-T). Dans ce cadre, les Etats français et espagnols se sont engagés, lors des derniers sommets et séminaires franco-espagnols à mener un programme d'études préliminaires concernant une nouvelle liaison ferroviaire transpyrénéenne de grande capacité. Les emprises ferroviaires que vous souhaitez céder sont situées sur le territoire d'études et donc potentiellement sur l'un des tracés de la future traversée centrale des Pyrénées.

Aussi, il vous est demandé de geler la cession de ces terrains afin de préserver la potentielle réalisation d'une Traversée Centrale des Pyrénées.

Nous vous prions de croire, Madame, à l'assurance de nos sentiments distingués.

Martin MALVY

Josette DURRIEU